le journal du CCAS de Saint-André de Sangonis

Octobre 2019 • N°5

Journal d'informations du Centre Communal d'Action Sociale

REPAS NOËL

Repas des aînés 2019

« Rien ne remplace ces moments où des amis se retrouvent, partagent leurs idées, leurs rêves, leurs repas. » ***Amin Maalouf***

Le CCAS convie tous les Saint-Andréens et Saint-Andréennes de 65 ans et plus au repas de Noël.

Venez nombreux pour partager ce repas qui aura lieu le **samedi 7 décembre** à midi au complexe sportif Raymond Boisset. Et comme l'année dernière, une belle équipe de jeunes sera à votre service tout au long du repas. Nous sommes heureux de vous annoncer que les fonds récoltés lors du dernier repas ont permis à ces jeunes d'organiser une sortie au karting.

Une participation de 5€/personne est demandée. En cas de nécessité (handicap, isolement...) et sur inscription, une navette sera mise à disposition. Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas, ou ne peuvent pas, être présents au repas, un colis leur sera remis les 9 et 10 décembre en mairie de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dans les deux cas (présence au repas ou remise colis), vous devez vous inscrire en mairie du 12 au 27 novembre, tous les matins de 9h à 12h.

Pour chacune des personnes du foyer, veuillez vous munir :

- Pour le repas : le paiement (5€), un justificatif de domicile (EDF, tel, impôts...) et votre pièce d'identité.
- Pour le colis : un justificatif de domicile (EDF, tel, impôts...) et votre pièce d'identité.

Aucun colis ne sera distribué sans inscription préalable.

Sortie Karting organisé par l'ALSH ados grâce à la générosité des séniors.

Pour le repas ou le colis de Noël, bulletin d'inscription à remplir OBLIGATOIREMENT en Mairie.

SEMAINE BLEUE 2019

Retour en images

Tout au long de la semaine, l'association La Sauce et l'IME ont interviewé des enfants et des résidents de la maison de retraite, pour partager leurs visions de la protection de l'environnement. Le visionnage du montage sera l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle en cours d'année.

Atelier « fabrication produits ménagers » animé par La Sauce

Challenge Bleu (quizz intergénérationnel)

Bienvenue à vous tous sur la planète bleue.

« Bienvenue à vous sur ce tout petit coin de terre, à Saint André de Sangonis, où nous cohabitons tous.

Jeunes et anciens, garçons et filles, nous voici devant la grande question : quel est l'avenir de notre humanité sur la terre ?

Cette fresque, que nous allons dévoilée et à laquelle vous avez participé, va nous faire découvrir quelles sont les gestes que nous posons, quelles sont les actions que nous faisons, comment nous voyons l'avenir de l'humanité sur la planète.

Nous vivons sur la terre qui nous nourrit, qui nous émerveille par la diversité de ses paysages, qui nous offre l'air que nous respirons.

Mais que faisons-nous de toutes ses richesses ? Cette terre est fragile ; elle a besoin de tout notre amour afin qu'elle reste vivable et accueillante.

Cela dépend de nous et uniquement de nous tous.

Alors je vous souhaite à tous, jeunes et seniors, d'être des jardiniers amoureux et partageant tout ce que la planète nous offre.

Soyons vigilants, mais heureux d'avoir les deux pieds sur la terre, et le cœur ouvert aux autres. »

Michel Beaumont
(Association Asphodèles)

Repas partagé suivi d'un atelier « couture et tricot récup' ».

Complémentaire santé solidaire : nouveau dispositif de la CPAM

Le 1er novembre 2019, la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé) deviennent la Complémentaire santé solidaire. La Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé. Le droit à la Complémentaire santé solidaire dépend des ressources que vous et le reste de votre foyer avez eues **durant les 12 mois avant votre demande**.

Plafonds de ressources applicables au 1er novembre 2019		
Nombre de personnes composant le foyer	Plafond annuel Complémentaire santé solidaire sans participation financière	Plafond annuel Complémentaire santé solidaire avec participation financière
1 pers.	8 951 €	12 084 €
2 pers.	13 426 €	18 126 €
3 pers.	16 112 €	21 751 €
4 pers.	18 797 €	25 376 €
Au-delà de 4 pers.	+ 3 580,38 € par personne supplémentaire	+ 4 833,52 € par personne supplémentaire

Si vos ressources dépassent le plafond annuel sans participation, vous devrez payer chaque mois une participation. Le montant de la participation est calculé en fonction de l'âge de chacun des membres de votre foyer.

Montant mensuel de la participation financière par bénéficiaire	
Âge au 1er janvier de l'année d'attribution de la Complémentaire santé solidaire	Montant mensuel de la participation financière
Assuré âgé de 29 ans et moins	8 euros
Assuré âgé de 30 à 49 ans	14 euros
Assuré âgé de 50 à 59 ans	21 euros
Assuré âgé de 60 à 69 ans	25 euros
Assuré âgé de 70 ans et plus	30 euros

Comment la Complémentaire Santé Solidaire vous aide-t-elle ?

Avec la Complémentaire Santé Solidaire, vous ne payez pas :

- Le médecin
- Le dentiste
- L'infirmier
- Le Kinésithérapeute
- L'hôpital
- Vos médicaments

Et vous ne payez pas dans la plupart des cas :

- Vos prothèses dentaires
- Vos lunettes
- Vos prothèses auditives
- Vos dispositifs médicaux

Attention :
Le médecin ne peut pas vous demander de dépassement d'honoraires sauf si vous avez des demandes particulières, comme des visites à domicile non justifiées.

Pour toutes questions ou informations complémentaires, vous pouvez vous rapprocher du CCAS.

CONVIVIALITÉ

Après-midi récréative

Vous habitez la commune et vous avez plus de 65 ans,

Vous ne faites pas déjà partie d'un club ou d'une association,

Ne restez pas seul(e), venez passer un moment convivial de 14h30 à 17h à la salle du 3ème âge au Square Joseph Aussel.

L'accueil sera assuré par le CCAS avec l'aimable participation de l'ADMR et des bénévoles.

Pour tous renseignements, téléphoner au 04 67 57 04 60.

Les prochaines dates :

- Mardi 3 décembre 2019
- Mardi 7 janvier 2020
- Mardi 4 février 2020
- Mardi 3 mars 2020

SOLIDARITÉ

Campagne 2019-2020

Les Restos du Cœur de Saint André vous informent que les inscriptions pour la prochaine campagne 2019-2020 se feront les :

- lundi 18 novembre de 14h30 à 17h30
- mercredi 20 novembre de 15h30 à 17h
- vendredi 22 novembre de 14h30 à 17h30
- lundi 25 novembre de 14h à 17h30

La première distribution sera le mercredi 27 novembre au local des Restos du Cœur qui se trouve « rue du Souvenir Français » (parking du cimetière).

INFOS PRATIQUES

Le CCAS accueille tous les Saint-Andréens pour faciliter leur accès aux droits sociaux.

Concernant les situations liées à des difficultés financières, le CCAS reçoit les personnes isolées et les familles avec enfants majeurs.

Les autres personnes sont réorientées vers les services compétents :

- **les familles avec enfants mineurs et les plus de 60 ans :** Antenne médico-sociale de Gignac 04 67 67 30 50
- **les jeunes de moins de 25 ans :** Mission Locale des Jeunes (MLJ) de Gignac 04 67 88 44 70

Service de navette gratuite pour les seniors

Le CCAS propose aux personnes de plus de 65 ans, isolées et sans moyens de locomotion, un service de navette gratuite pour se rendre le 1er jeudi de chaque mois aux « Tannes Basses » à Clermont l'Hérault ou à la zone « Cosmo » à Gignac. Les inscriptions se font auprès du CCAS au **04 67 57 04 60** avant le 1er mardi de chaque mois.

à noter...

Prévention et dépistage du diabète

AUDIAB
AUDE DIABETE

L'association AUDIAB a pour mission la prévention et la promotion de la santé. Dans ce cadre, elle propose une action globale de prévention du diabète qui repose sur les professionnels de santé et les partenaires locaux. Ainsi, une infirmière et une diététicienne vous accueilleront **le mardi 8 novembre de 10h à 12h**, sur le marché (cours de la place) afin de procéder à un dépistage du diabète, de sensibiliser à l'équilibre alimentaire et de prodiguer des conseils.

Numéros utiles

36 46 ..... CPAM
39 39 ..... Allo Service Public
39 49 ..... Pôle Emploi
0810 25 34 80 ..... CAF
0892 683 208 ..... Chéquier volé ou perdu
0892 705 705 ..... Opposition carte bancaire
0800 23 13 13 ..... Drogues Info Service
0811 91 30 30 ..... Écoute Alcool
0811 91 20 20 ..... Écoute Cannabis

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

Directeur de publication : Jean-Pierre Gabaudan - Direction comité de rédaction : Chantal Dumas
Diffusion : CCAS de St-André-de-Sangonis
Conception, réalisation, impression : Dixicom - 04 67 02 68 68
Dépôt légal :4ème trimestre 2019.

dixicom